

DES PERSONNES HANDICAPÉES

Handicaps et emploi : l'égalité pour toutes et tous !

Le parcours vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap reste un défi important. Depuis bientôt 30 ans, la **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)** offre un espace pour encourager la discussion et l'action collective de tous les acteurs afin d'aller encore plus loin pour relever ce défi.

Un point positif est à souligner : la majorité des Français continue de soutenir la diversité et l'inclusion (D&I). En effet, selon [une étude](#) récente, 77 % d'entre eux souhaitent le maintien des politiques D&I dans les entreprises.

63% auraient une meilleure image d'une entreprise cherchant à représenter la diversité de la société française à travers ses salariés ou sa communication.

73% des salariés estiment que ces programmes améliorent l'image de leur entreprise auprès des clients.

2/3 des salariés observent également des effets bénéfiques sur les relations entre collègues, le sentiment d'appartenance et le bien-être au travail.

Pour la 29ème SEEPH, [LADAPT](#), [l'Agefiph](#) et le [FIPHEP](#) ont choisi de s'engager, de débattre et de mettre en valeur des actions autour de la thématique : « **Handicaps et emploi : l'égalité pour toutes et tous !** »

Cette thématique est l'occasion de dresser un bilan des avancées de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, tout en tenant compte des enjeux actuels. Si cette loi a introduit plusieurs mesures pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, notamment en matière d'accessibilité, **de nombreux chantiers et évolutions restent à mener pour atteindre l'objectif** de l'égalité pour tous dans le domaine de l'emploi.

Parmi les différents acteurs, les organisations syndicales ont un rôle à jouer pour entretenir cette dynamique. Car l'enjeu dépasse la question des valeurs, mais **concerne aussi la compétitivité économique et l'attractivité de l'entreprise**, notamment auprès des jeunes.

Dans le but d'améliorer le taux d'emploi des personnes en situation de handicap par l'embauche de nouveaux collaborateurs et le maintien dans l'emploi des salariés déjà en poste au sein de Naval Group, la **CFE-CGC** a signé l'accord "Diversité et Inclusion" en septembre 2021. Cet accord, prorogé jusqu'à fin février 2026, sera supplanté par l'accord GEPPMM. La **CFE-CGC** restera mobilisée à tous les niveaux de la négociation collective afin d'agir contre toutes formes de stigmatisation et de discrimination dans l'entreprise.

Fidèle à ses valeurs, la **CFE-CGC** mène aux côtés des personnes handicapées et de leurs proches un combat quotidien sur tous les sujets sociaux associés au handicap et au travail : emploi, santé, scolarisation, formation supérieure et professionnelle, retraite, chômage...

Afin de répondre à l'ensemble de ces sujets, la **CFE-CGC** a développé un réseau "Handicap" et créé un [site web spécifique](#). Pour plus d'informations, rapprochez vous de vos représentants locaux.

Autres ressources :
monparcours handicap.gouv.fr
handicap.gouv.fr
travail-emploi.gouv.fr

Pour faire évoluer les mentalités et le regard porté sur les personnes handicapées en considérant la personne sans la réduire à son handicap.